ASSOCIATION RAMSAR FRANCE

Ramsar pour les zones humides

RAPPORT MORAL 2019

Le président remercie tout d'abord le Conseil départemental de la Somme et ses partenaires pour leur invitation et leur excellente organisation de ce 11ème séminaire Ramsar à Amiens.

Le président rappelle les événements majeurs que l'association a connus en 2019 :

Évènements marquants de l'année écoulée	Objectif(s) de développement durable associé(s)
<u>Recrutement d'un second salarié au sein de l'association</u> • Arrivée le 1er avril 2019 de Denis Berlemont, pour appuyer l'animateur sur les sujets de communication et d'éducation à l'environnement et au développement durable.	
<u>Coordination de la Journée Mondiale des Zones Humides et co-organisation de la journée de lancement</u> • Depuis 2015, l'association Ramsar France est en charge de la coordination nationale de la Journée Mondiale des Zones Humides. • La journée de lancement 2019 a eu lieu à Bouaye (Loire-Atlantique) sur le site Ramsar du lac de Grand-Lieu. L'association a coorganisé cet évènement en partenariat étroit avec la Maison du lac de Grand-Lieu. Plus de 120 personnes ont participé à cet évènement le 1er février 2019, pour échanger autour du changement climatique et de la sensibilisation.	
<u>Catégorie "zone humide" au concours prairies fleuries</u> • Le Concours Général Agricole « Pratiques agro-écologiques – prairies et parcours » a lieu chaque année. • L'association Ramsar France participe depuis 2015 au comité d'organisation, relaie l'appel à candidatures afin d'avoir des candidats pour une catégorie « zones humides » lors de la remise de prix. • Cette année encore, un prix spécifique pour la catégorie « zone humide » a été décerné, mettant ainsi en avant la spécificité de ces milieux et leur utilité.	
<u>Mission parlementaire pour la préservation des zones humides</u> • Le 3 août 2018, le Premier Ministre Edouard Philippe a confié à Frédérique Tuffnell, députée de Charente-Maritime, et à Jérôme Bignon, sénateur de la Somme et Président de l'association Ramsar France, une mission pour la préservation des zones humides. • Au cours de ce travail, plus de 180 personnes ont été rencontrées. • Le rapport a été remis au Ministre de la Transition Écologique et Solidaire le 28 janvier, puis au Premier Ministre, et a reçu un accueil très favorable. • Il préconise notamment de revoir la définition des zones humides, de développer leur connaissance, et de prévoir la mise à disposition d'outils pour permettre aux communes de protéger et valoriser ces écosystèmes. • Il propose également l'expérimentation des Paiements pour Services Environnementaux sur ces territoires.	

Association Ramsar France
c/o LPO – Fonderies Royales - CS 90263 – 17305 Rochefort Cedex – France
Tél. : 05 46 82 12 69 – Mail : ramsarfrance@gmail.com

Labellisation de quatre « villes Ramsar »

- En octobre 2018, lors de la COP13 de la convention de Ramsar, 18 villes ont été labellisées « Ville des zones humides accréditée par la convention de Ramsar ».
- Parmi elles, quatre villes françaises : Amiens, Courteranges, Pont-Audemer, Saint-Omer.
- Sont également labellisées : 6 villes chinoises, 4 villes coréennes, et 1 ville pour chacun des pays suivants : Hongrie, Madagascar, Sri Lanka, Tunisie.
- L'association a relayé le deuxième appel à candidature en juillet 2019, en lien avec le ministère de la transition écologique et solidaire.

Labellisation de l'Étang de Saint Paul (La Réunion)

- Visite de l'animateur et du représentant du MNHN début avril 2019 pour évaluer le site potentiel et échanger avec les acteurs du territoire.
- Le site a été labellisé le 15 juillet 2019. Une journée de labellisation locale a eu lieu le 22 août afin de communiquer autour de cette labellisation.

Suivi de plusieurs autres sites engagés dans la démarche de labellisation

- *Plaines de la Scarpe et de l'Escaut ;*
- *Marais poitevin ;*
- *Baie d'Audierne ;*
- *Pinail*
- *Val d'Allier bourbonnais ;*
- *Extension du bassin du Drugeon aux tourbières du Haut-Jura.*

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

ASSOCIATION RAMSAR FRANCE

Ramsar pour les zones humides

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Le rapport d'activités concerne la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019.

Représentation de Ramsar France

- Journée de lancement national de la JMZH le 1er février à Bouaye (Loire-Atlantique), sur le site Ramsar "Lac de Grand-Lieu" ; en présence de Valérie Masson-Delmotte, co-présidente d'un groupe de travail du GIEC. 120 personnes ont participé à cette journée consacrée au changement climatique et à la sensibilisation aux zones humides.

Journée de lancement de la JMZH © B.Coïc – Ramsar France

Conférence de Valérie Masson-Delmotte © B.Coïc – Ramsar France

- Colloque "Adaptation des marais littoraux au changement climatique", 27 et 28 novembre 2018 à La Rochelle.
- Participation au stand Zones humides des Assises nationales de la biodiversité, à Massy (19 et 20 juin 2019).

- Parlement du Marais de Brouage le 1er juillet 2019.
- Participation aux Universités de la biodiversité, organisées à Rochefort les 20 et 21 septembre 2019, par Madame Tuffnell, députée de Charente-Maritime.
- Participation du Président et de l'animateur aux ateliers Icomos "Eaux et patrimoines", le 27 septembre 2019.

- Réunions du groupe Zones Humides Infos du 11 janvier, 3 juillet et 26 septembre 2019.

Association Ramsar France
c/o LPO – Fonderies Royales - CS 90263 – 17305 Rochefort Cedex – France
Tél. : 05 46 82 12 69 – Mail : ramsarfrance@gmail.com

- Rencontre territoriale "Agriculture et zones humides", le 23 octobre 2018 à Saint-Mars-de-Coutais (44).

Visite d'exploitation autour du Lac de Grand-Lieu © B.Coïc – Ramsar France

- Participation à la réunion téléphonique « PAC et ZH » organisée par la fédération des parcs naturels régionaux de France le 30 juillet 2019.

- Concours Général Agricole "Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours"
  - Participation de l'association Ramsar France aux comités nationaux d'organisation.
  - Remise du prix de la catégorie « zones humides » par un représentant de l'association.
  - Distribution du guide de randonnée naturaliste dans les sites Ramsar aux lauréats.

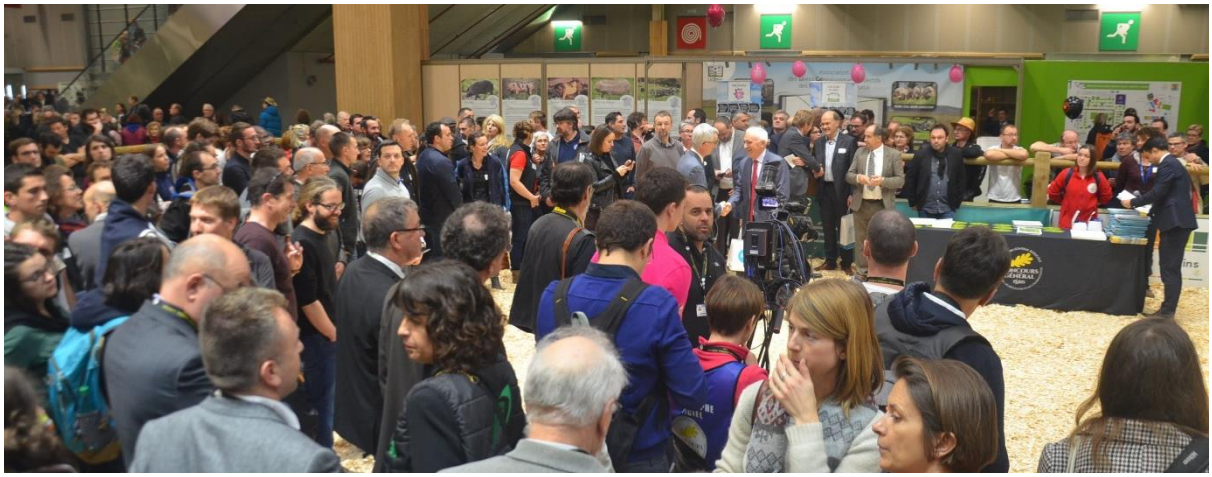

Remise de prix © APCA

- Opération *« Vous avez un espace naturel protégé près de chez vous »*. Entretien préalable avec l'agence de communication Publicis le 16 octobre 2018. Participation aux comités de pilotage de 25 avril, 8 juillet, et 13 septembre 2019.

- Participation au programme pédagogique scolaire « classe Ramsar » du PNR de la Brenne. Intervention le 4 juin 2019 auprès des élèves de Saint-Gaultier-en-Brenne.

ASSOCIATION RAMSAR FRANCE

Ramsar pour les zones humides

Actions engagées par Ramsar France

Séminaire des gestionnaires de sites Ramsar 2018

- Cette 10ème édition a eu lieu du 7 au 9 novembre 2018 au centre des congrès de Metz (Moselle), à proximité des sites Ramsar des "Étangs de la petite Woëvre" et "Étang du Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines". Pendant 3 jours, près de 140 personnes étaient réunies autour du thème : *Écotourisme et culture en site Ramsar*" dans le cadre du programme Interreg "Itinérance aquatique".
- Co-organisé avec le Parc naturel régional de Lorraine.

10ème séminaire Ramsar, Metz © B.Coïc – Ramsar France

Label ville des zones humides accréditée par la convention de Ramsar

- Labellisation de 4 villes Ramsar (Amiens, Courteranges, Pont-Audemer, Saint-Omer) le 25 octobre 2018 à Dubaï, lors de la 13ème Conférence des parties de la convention de Ramsar (COP13).

Remise des prix aux villes Ramsar labellisées © Convention de Ramsar

- Réunion téléphonique le 3 octobre 2018 pour préparer la remise des prix (présentations, vidéos, photos de chaque ville)
- Réunion téléphonique le 19 juillet 2019 pour initier la structuration du réseau des villes Ramsar françaises.

Association Ramsar France
c/o LPO – Fonderies Royales - CS 90263 – 17305 Rochefort Cedex – France
Tél. : 05 46 82 12 69 – Mail : ramsarfrance@gmail.com

Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH)

- Depuis 2016, l'association Ramsar France est en charge de la coordination nationale de la JMZH, en partenariat avec l'AFB, les Pôles-relais zones humides, la LPO et la SNPN et REN.
- Organisation des 2 comités de pilotage.
- Co-organisation de la journée de lancement à Grand-Lieu, avec la Maison du lac de Grand Lieu et le Département de Loire-Atlantique.

- Plus de 700 animations ont eu lieu au niveau national, dont près de 30% sur les sites Ramsar.
- Les animations françaises représentent presque 50% des animations mondiales.

- Bilan imprimé en petit tirage et remis à la Secrétaire Générale de la convention de Ramsar et au Directeur de l'Eau et de la Biodiversité.

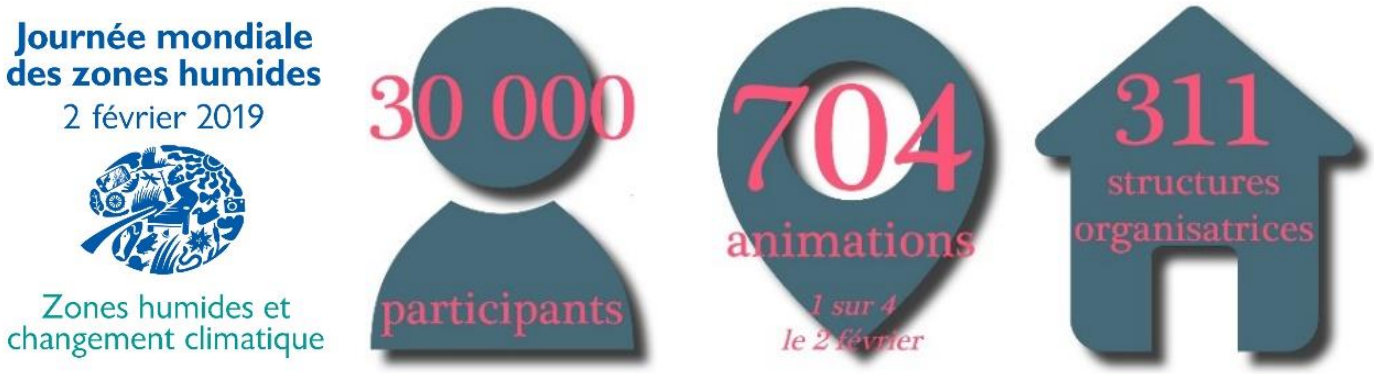

Chiffres-clés de la Journée mondiale des zones humides 2019 © Ramsar France

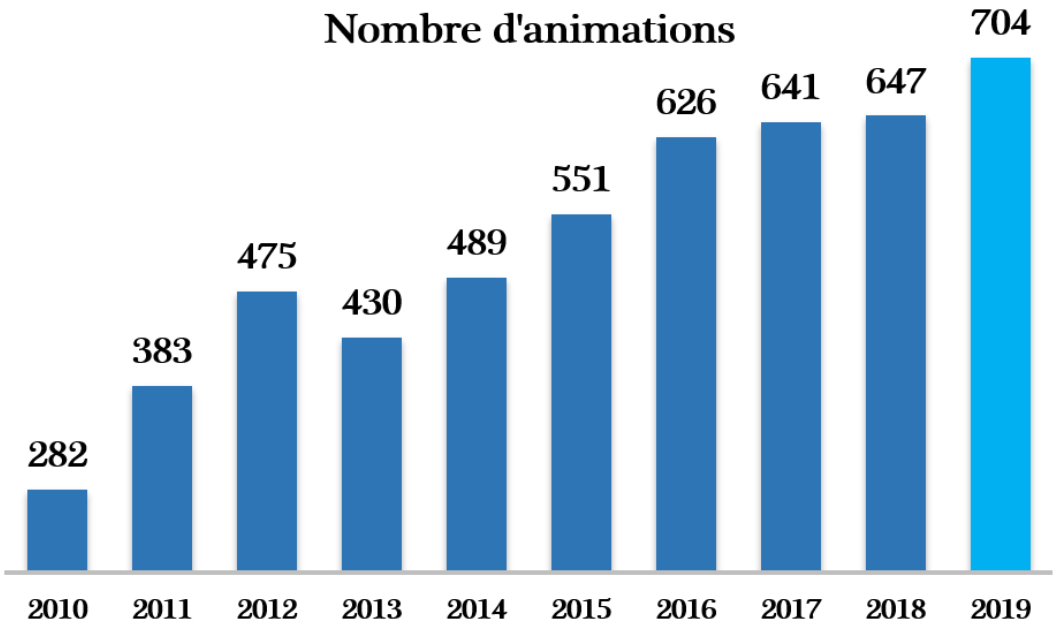

Évolution du nombre d'animations JMZH depuis 2010 © Ramsar France

ASSOCIATION RAMSAR FRANCE

Ramsar pour les zones humides

Instances nationales

- *Comité national de la Biodiversité*

Participation aux réunions du 13 novembre et du 18 juin du représentant de l'association, Luc Barbier.

- *Commission spécialisée n°2 "Stratégies nationales, engagements internationaux et européens de la France"*

Participation de l'animateur aux réunions du 28 janvier, du 26 mars et du 16 septembre 2019.

- *Commission spécialisée n°3 "Aires et espaces protégées"*

Participation de l'animateur aux réunions du 1er octobre 2018 et du 17 janvier 2019.

- *Conférence des Aires protégées de l'AFB*

Participation du représentant de l'association, Thierry Lecomte aux réunions du 12 décembre 2018, du 21 mars et du 26 juin 2019.

Plan national d'actions pour les milieux humides

- *Groupe National Milieux Humides*

Participation du président et de l'animateur à la réunion annuelle le 16 septembre 2019 (GNMH réuni dans le cadre de la commission stratégique 2 du CNB).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

- *Groupe Thématique Connaissances*

Participation à la réunion du 16 mai 2019.

- *Groupe Thématique CESP*

Participation aux réunions du 23 novembre 2018 et du 24 avril 2019.

Observatoire National de la Biodiversité

- Participation à la réunion thématique "Milieux humides" du 25 avril 2019.
- Participation aux comités de pilotage "Évaluation nationale des Sites Humides Emblématiques 2010-2020" des 13 février, 29 mai et 4 septembre 2019.
  Échanges avec le SdES (en charge de l'étude) pour vérifier que les sites Ramsar, les sites potentiels et leurs gestionnaires étaient bien intégrés au panel de l'étude.

Formation AFB - zones humides

- Participation et intervention à la formation *"Gestion intégrée des milieux humides"* de l'Agence Française pour la Biodiversité, du 17 au 19 septembre 2019.
  Réunion préparatoire du 2 juillet 2019
  Deux interventions : "Intérêt de protéger les milieux humides" et "Outils disponibles pour protéger les milieux humides".

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ASSOCIATION RAMSAR FRANCE

Ramsar pour les zones humides

Outils de communication

Remise en forme et mise à jour de la plaquette Ramsar France	Réalisation de 37 fiches de présentation des sites Ramsar. 7 sont en cours de validation et 6 restent à réaliser. (50 fiches car la fiche Scarpe-Escaut a été mise en page).	Réalisation de quatre fiches de présentation des quatre villes des zones humides accréditées par la Convention de Ramsar, sur la base du format des fiches sites. Traduction en anglais des fiches pour la réunion des villes Ramsar en Corée du Sud.

Contribution au portail national sur les milieux humides

- Publication des 37 fiches sites Ramsar finalisées, sur la page de chaque site Ramsar.
- Réorganisation des pages dédiées à la JMZH.
- Rédaction et mise en ligne d'actualités relatives à Ramsar en France et à l'international.

Association Ramsar France
c/o LPO – Fonderies Royales - CS 90263 – 17305 Rochefort Cedex – France
Tél. : 05 46 82 12 69 – Mail : ramsarfrance@gmail.com

Suivi du réseau des sites existants

- Participation au comité de suivi Ramsar "Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts" le 11 décembre 2018.
- Participation du président et de l'animateur aux 40 ans de la réserve des Courtils de Bouquelon au sein du site Ramsar du "Marais Vernier et vallée de la Risle maritime".
- Réunion téléphonique avec le MTES et la DREAL pour l'extension à venir du site Ramsar "Bassin du Drugeon".

Labellisation du site Ramsar « Étang de Saint-Paul » (La Réunion)

- L'animateur s'est rendu à la visite d'évaluation du Museum National d'Histoire Naturelle du site les 2, 3 et 4 avril 2019 afin de rencontrer les acteurs du territoire.
- Le site a été labellisé le 15 juillet 2019.

Site Ramsar de l'étang de Saint Paul © B.Coïc – Ramsar France

Suivi des dossiers des sites potentiels

- Scarpe-Escaut (échanges téléphoniques et mails, visite d'évaluation du MNHN avec le MTES les 17 et 18 septembre 2019).
- Marais poitevin (échanges mails, participation de l'animateur aux comités de suivi du 8 février et 8 mai 2019).
- Baie d'Audierne (échanges téléphoniques et mails, participation au Comité de suivi le 11 juillet 2019).

Mare à Goriot © G.Ferrère – MTES

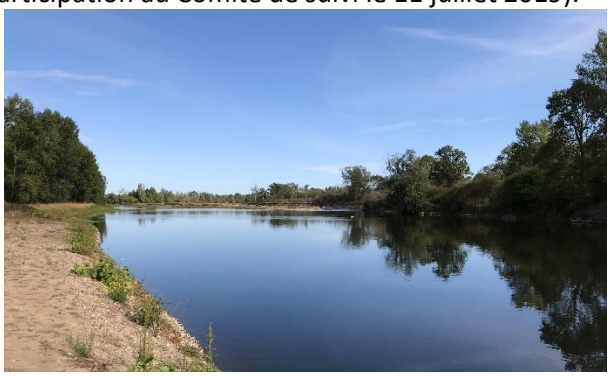

Val d'Allier bourbonnais © B.Coïc – Ramsar France

Présentation de Ramsar auprès de sites intéressés

- Zones humides de l'Ain : échange téléphonique le 5 juillet
- Tourbières du Cézallier et de l'Artense : échanges téléphoniques le 10 mai et le 27 juin 2019. Rencontre sur le terrain les 29 et 30 août 2019.
- Val d'allier bourbonnais : rencontre sur le terrain le 10 septembre 2019.
- Zones humides du territoire rochefortais : présentation par le président auprès de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan le 19 septembre 2019.

ASSOCIATION RAMSAR FRANCE

Ramsar pour les zones humides

Conseils d'administration

Quatre conseils d'administration ont eu lieu entre le 1er octobre 2018 et le 30 septembre 2019.

CA du 20 décembre 2018

- Bilan du séminaire 2018
- Mission parlementaire ZH
- Journée Mondiale des Zones Humides et journée de lancement
- Fiches site Ramsar

CA du 11 mars 2019

- Élection du bureau
- Présentation de Denis Berlemont
- Point financier
- Retour sur la JMZH et la journée de lancement à Grand-Lieu
- Rapport parlementaire

CA du 14 juin 2019

- Point financier
- Validation de la plaquette de présentation de Ramsar France
- Villes Ramsar
- Stockage de carbone et tourbières
- Séminaire Ramsar 2019

CA du 12 septembre 2019

- Point financier (subventions 2018 et 2019)
- Préparation AG
- Fiches sites Ramsar
- Stratégie de l'association
- Suivi sites Ramsar et potentiels
- Séminaire Ramsar 2019

Adhérents

En 2018, l'association Ramsar France a dénombré 119 adhérents, répartis comme suit : 15 personnes physiques, 104 personnes morales.

Catégorie de membres	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Personnes morales	34	49	77	75	106	102	104
Personnes physiques	14	20	21	20	19	17	15
TOTAL	**48**	**69**	**98**	**95**	**125**	**119**	**119**
Evolution		43,8	42,0	-3,1	31,6	-4,8	0,0

Adhésions par type de structure 2019

	Nombre	%
Communes	56	54
Associations	14	13
PNR	14	13
Autres syndicats mixtes	11	11
Etat et Etablissements publics	3	3
Communautés de communes	3	3
Conseils départementaux	3	3
TOTAL	104	100

Le nombre et la répartition des adhérents sont similaires aux années précédentes.

Association Ramsar France
c/o LPO – Fonderies Royales - CS 90263 – 17305 Rochefort Cedex – France
Tél. : 05 46 82 12 69 – Mail : ramsarfrance@gmail.com

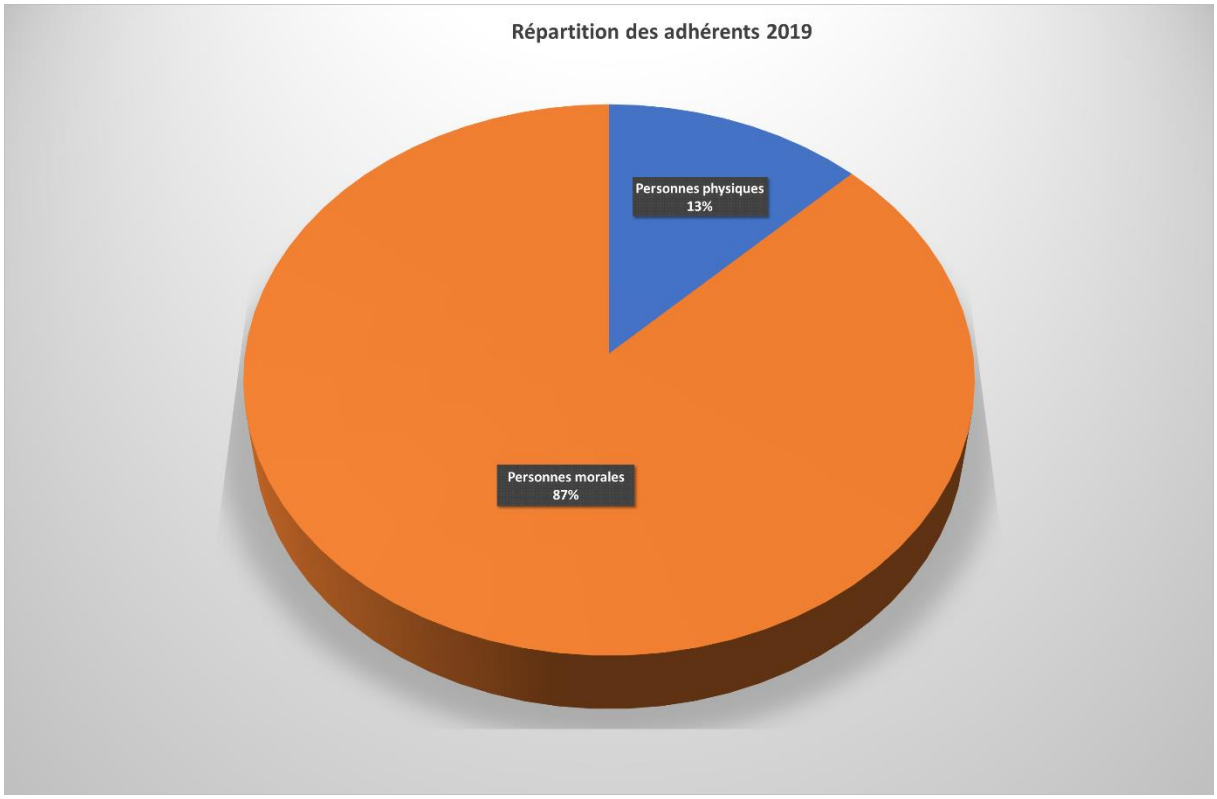

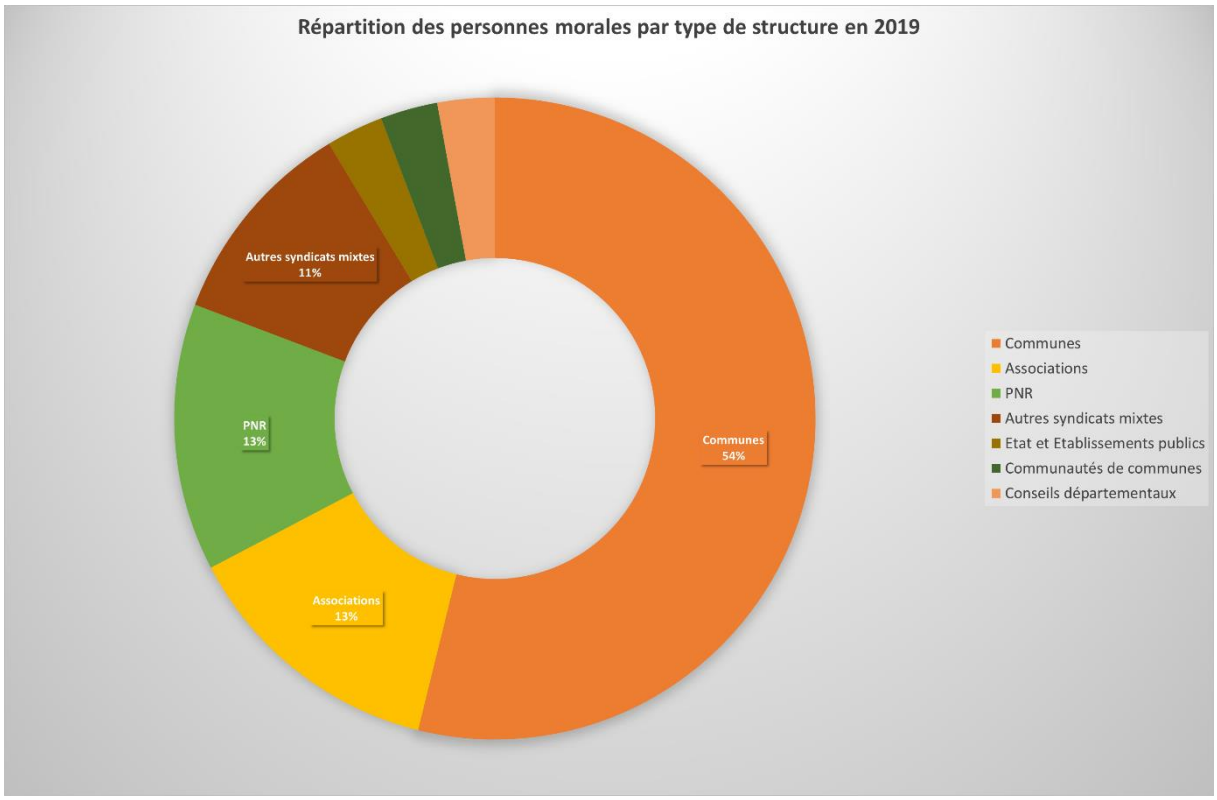

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

ASSOCIATION RAMSAR FRANCE

Ramsar pour les zones humides

RAPPORT FINANCIER 2019

Compte de résultat 2019 Association Ramsar France

Période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019

Dépenses		Recettes	
Salaire	50 255	Subv. AFB	35 000
Charges sociales	18 451		
Formation professionnelle	940	Subv. MTES	36 250
Location locaux	3 770	Mécenat Danone/Evian	10 000
Frais séminaire Ramsar 2018	10 000	Adhésions et dons	9 450
Frais journée lancement JMZH 2019	11 998		
Frais généraux (déplacement, fournitures, frais postaux et bancaires, etc.)	8 337		
Communication	965		
Honoraires Cabinet Marc Brochut	1 366		
Assurance	334		
Dotation aux amortissements	366		
TOTAL	**106 782**	**TOTAL**	**90 700**
		Résultat financier	*459*
-15 623			

Le compte de résultat, affiche un total **produits** de **91 162€** et un total **charges** de **106 785€**, dégageant ainsi un **résultat de -15 623 euros**.

Les produits ont diminué par rapport à l'année précédente, suite à la non-signature de la convention AFB 2019. Celle-ci est toujours en cours d'instruction et n'a donc pas été comptabilisée. Ce manque à gagner est en partie compensé par une augmentation de la subvention MTES et des adhésions (hausse des cotisations suite à la précédente AG).

Les charges ont sensiblement augmenté, suite à l'augmentation des salaires et charges (recrutement d'un second salarié au 1er avril 2019), et des frais de déplacement (retour à un rythme "normal", additionné d'une sollicitation plus importante cette année, et de "double-déplacements" pour le tuilage entre l'animateur et le second salarié).

Association Ramsar France
c/o LPO – Fonderies Royales - CS 90263 – 17305 Rochefort Cedex – France
Tél. : 05 46 82 12 69 – Mail : ramsarfrance@gmail.com

Afin d'éviter des retards de paiement annuels, les administrateurs -sur conseil du MTES- proposent de passer convention pluriannuelle d'objectifs tri-annuelle plutôt qu'une convention annuelle. Cela permettrait un versement automatique, au premier trimestre de chaque année, d'un pourcentage du montant de la subvention annuelle.
Cela nécessite cependant d'avoir un exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre, et non plus du 1er octobre au 30 septembre comme cela est le cas actuellement.

Les administrateurs proposent donc aux adhérents d'avoir un exercice de 15 mois (du 1er octobre 2019 au 31 décembre 2020), afin de pouvoir mettre en place cette CPO.
Les adhérents présents valident cette proposition à l'unanimité.

Budget prévisionnel Association Ramsar France

Période du 1er octobre 2019 au 31 décembre 2020

Dépenses		Recettes	
Salaire + Charges 2 salariés	107 500	Subv. MTES 2019 (40 000 € * 3/12mois)	10 000
Location locaux	4 815	Subv. MTES 2020	40 000
Frais généraux (déplacements, fournitures, frais postaux etc.)	16 782	Mécenat Danone/Evian	10 000
		Mécenat Danone/Evian - Séminaire	10 000
Contribution séminaire Ramsar2019	10 000		
Contribution séminaire Ramsar2020	10 000	Subv. AFB 2019 (70 000 € perçus en retard)	70 000
Contribution journée lancement JMZH2020	12 000	Subv. AFB 2020 (70 000 € * 9/12mois)	52 500
Contribution village ZH - congrès mondial UICN	17 500	Subv. AFB Evènementiel - congrès mondial UICN	22 500
Communication (kakémonos)	18 250		
		Adhésions	9 450
Honoraires Cabinet Marc Brochut	2 000		
Formation professionnelle	2 375		
Assurance	450	Report exercice N-1	-15 623
Frais bancaires	155		
Provision pour imprévus	7 000		
TOTAL	**208 827**	**TOTAL**	**208 827**

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

ASSOCIATION RAMSAR FRANCE

Ramsar pour les zones humides

Réélection du tiers sortant du conseil d'administration

Sont candidats au poste d'administrateur :

- Luc BARBIER (rééligible)
- Jean-Paul CHANTEGUET (rééligible)
- Thierry LECOMTE (rééligible)
- Frédérique TUFFNELL

Régis VIANET quittant ses fonctions de Directeur du PNR de Camargue à la fin de l'année (retraite), il ne se représente pas à son poste d'administrateur. Quatre postes sont donc à pourvoir.

Résultats du vote :

- Luc BARBIER : élu
- Jean-Paul CHANTEGUET : élu
- Thierry LECOMTE : élu
- Frédérique TUFFNELL : élu

Bureau :

Le bureau sera élu lors du prochain conseil d'administration.

Vote du montant des cotisations

Les adhérents présents lors de l'assemblée générale ont voté le maintien du montant des cotisations, à savoir :

- 25€ : Personnes physiques
- 100€ : Associations, syndicats mixtes, petites communes (<10 000 hab.)
- 200€ : Communes (entre 10 000 hab. et 50 000 hab.), établissements publics
- 500€ : Communes (>50 000 hab.), communautés de communes, départements, régions, entreprises privées
- 1000€ : Communautés d'agglomération (>50 000 hab.), communautés urbaines (>450 000 hab.), métropoles.

Modification des statuts de l'association

La COP13 de la convention de Ramsar qui s'est tenue en 2018 à Dubaï a vu la labellisation de 18 « villes des zones humides », dont quatre en France : Amiens, Courteranges, Pont-Audemer, Saint-Omer.

Les villes françaises sont en train de structurer ce nouveau réseau, qui a vocation à s'agrandir au fur et à mesure des désignations. Ramsar France est missionnée par la MTES pour animer ce réseau des villes Ramsar, mais l'association ayant été créée avant leur désignation, elle n'en fait donc pas mention dans ses statuts ni explicitement dans ses missions.

Les membres de l'association mandatent donc le CA pour travailler à la révision des statuts, afin d'y intégrer les villes Ramsar.

Assemblée Générale Extraordinaire de Ramsar France

Les membres présents indiquent que cette modification des statuts (cf. point ci-dessous) doit se faire assez rapidement, et ne doit pas attendre la prochaine assemblée générale ordinaire de novembre 2020. Il semble en effet logique et stratégique d'intégrer dès à présent les villes dans la vie de l'association Ramsar France.

De plus, le décalage de l'exercice comptable (cf. rapport financier 2019), nécessite une adaptation au niveau de l'assemblée générale : celle-ci se tenant habituellement pendant le séminaire Ramsar début novembre, les adhérents devraient valider un exercice clôturé depuis environ 10 mois. Concernant le budget prévisionnel, cela permettrait par contre de le faire valider peu avant le début de l'exercice.

Pour résoudre cela, les administrateurs proposent aux adhérents de convoquer une assemblée générale extraordinaire la veille de la journée de lancement de la Journée Mondiale des Zones Humides. Celle-ci ayant lieu le vendredi 31 janvier 2020 à Saint-Omer, au cœur du marais audomarois, l'AG extraordinaire aurait lieu le jeudi 30 janvier au soir (horaire à préciser). À cette occasion, une présentation de la stratégie de l'association sera également effectuée.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Motions "Tourbières" et "Solutions fondées sur la Nature"

Geneviève Magnon et Jean Jalbert présentent chacun une motion, respectivement sur l'inventaire et la préservation des tourbières, et sur la promotion des milieux humides comme véritables solutions fondées sur la nature.

L'objectif est d'avoir un positionnement de Ramsar France sur ces sujets, afin de soutenir des projets ou des ambitions qui œuvrent pour la meilleure prise en compte de ces milieux. Ces deux motions sont adoptées à l'unanimité. Une réflexion sur le meilleur moyen de valoriser ces textes -par exemple lors de la Journée de lancement de la JMZH- est en cours.

Yves Vérilhac propose également que l'association se positionne sur le développement du photovoltaïque sur les plans d'eau, ainsi que le développement de "surf-parcs" ; ces deux types de projets ayant une influence négative sur des milieux humides existants ou sur des milieux naturels.

Prochains séminaires Ramsar

Les dates exactes et le lieu du séminaire seront communiqués prochainement aux adhérents.

Pour le séminaire Ramsar 2021, toute structure intéressée peut contacter l'animateur Bastien Coïc : reseau@ramsarfrance.fr

Administrateurs présents : Luc Barbier, Jérôme Bignon, Laurent Godé, Olivier Hubert, Jean Jalbert, Thierry Lecomte, Rémi Luglia (représenté par Grégoire Macqueron), Geneviève Magnon, Alain Salvi, Frédérique Tuffnell (élue lors de cette Assemblée Générale), Yves Vérilhac, Régis Vianet (administrateur sortant lors de cette Assemblée Générale).

Administrateur excusé : Jean-Paul Chanteguet.